

FOYERS TÉMOINS

ÉLIMINEZ-LES

REJOIGNEZ
L'AVENTURE
ZÉRO DÉCHET !

Tous !

LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !

RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS

Syvedac
Agissons durablement
sur nos déchets

OPÉRATION

FOYERS
TÉMOINS
ZÉRO
DÉCHET

ÉLIMINEZ-LES TOUS !

VOUS NE SAVEZ PAS QUELLE BONNE RÉOLUTION ADOPTER EN 2021 ?

ET SI VOUS PARTICIPIEZ
À L'AVENTURE DU ZÉRO DÉCHET ?

OUI

Faire moins de déchets, c'est possible et au final...
pas si compliqué !

Alors si vous êtes motivés, **ajoutez votre nom à la liste des « foyers témoins »**
et vous bénéficierez d'un **accompagnement sur 5 mois**.
Attention, les places sont limitées à 50 !

L'opération « Foyers témoins » est organisée par le Syndicat pour la Valorisation
et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise (Syvedac), la collectivité publique
en charge du traitement des déchets pour 417 000 habitants (au 1^{er} janvier 2021-344 000
habitants en 2020).

ZOOM SUR NOS POUBELLES

ELLES PEUVENT PERDRE DU POIDS !

Tous les ans, **chaque habitant du territoire du SYVEDAC jette en moyenne 670 kg de déchets**,
toutes catégories confondues ! Cela fait beaucoup, d'autant plus que **de nombreux déchets peuvent être évités...**
Examinons par exemple ce que contient encore notre poubelle grise !

RÉPARTITION DES DÉCHETS PAR HABITANT PAR AN

19,6 KG
Gaspillage
alimentaire

55,6 KG
Emballages
recyclables

9,6 KG
Emballages
en verre

11,2 KG
Déchets de
déchèteries

73,3 KG
Déchets
compostables

31,7 KG
Extension des
consignes de tri
NOUVEAU

Pots, barquettes,
sacs, sachets et
tubes peuvent enfin
être triés dans les
poubelles jaunes !
(Cf. pages 4-5)

66,2 KG
Ordures Ménagères
Résiduelles

En moyenne, **chaque habitant du territoire jette 267 kg de déchets dans sa poubelle grise, chaque année.**

Ils seront incinérés à l'Unité de Valorisation
Énergétique du Syvedac à Colombelles.
**Mais, près de 97 kg de ces déchets incinérés
pourraient être recyclés, 73 kg compostés...**

OUI

Quelques bonnes habitudes et
gestes simples sont possibles
**pour réduire le poids de ce que
nous jetons dans notre poubelle grise !**

C'est le sens de l'engagement du Syvedac :
accompagner ses habitants pour les aider à
limiter leur production de déchets.
**Notre objectif : réduire de 61 kg entre 2016
et 2022 !** Nous sommes sur la bonne voie car
nous avons obtenu une baisse de 24 kg entre
2016 et 2020. **Un premier succès !**
Nous avons encore besoin de nous mobiliser
pour amplifier la tendance et faire maigrir
davantage nos poubelles !

MOINS DE DÉCHETS PERMET...



UNE PLUS GRANDE MAÎTRISE DES COÛTS !

POUR LES COLLECTIVITÉS

- ▶ Collecter, transporter puis traiter les déchets coûte de l'argent aux collectivités et indirectement à nous tous, contribuables !
Plus il y en a, plus ça coûte cher !
Et inversement, moins il y a de déchets à gérer, moins il y a de dépenses ! CQFD.

POUR CHACUN

- ▶ En achetant des produits plus durables, en réutilisant et en jetant moins, **des économies substantielles peuvent être réalisées !**

**LE DÉCHET
LE PLUS FACILE
ET LE MOINS CHER
À ÉLIMINER EST
CELUI QUE L'ON NE
PRODUIT PAS !**

UNE MEILLEURE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

- ▶ Nos modes de vie et de consommation, qui expliquent notre production importante de déchets, impliquent aussi une consommation effrénée de ressources naturelles non renouvelables. **Moins jeter, moins gaspiller permet de limiter cette consommation de ressources et donc de limiter les rejets de gaz à effet de serre.**

LA RÈGLE DES 5R

Il s'agit d'une règle très simple qui aide à identifier les actions permettant de réduire sa production de déchets. Le Syvedac proposera aux foyers témoins de mettre en pratique des éco-gestes en lien avec ces 5R.



- ▶ Refuser ce dont on n'a pas besoin
- ▶ Refuser les objets à usage unique
- ▶ Refuser les objets non valorisables

REFUSER

- ▶ Privilégier les objets réutilisables
- ▶ Louer, emprunter, acheter d'occasion
- ▶ Réparer, donner

RÉDUIRE

RÉUTILISER

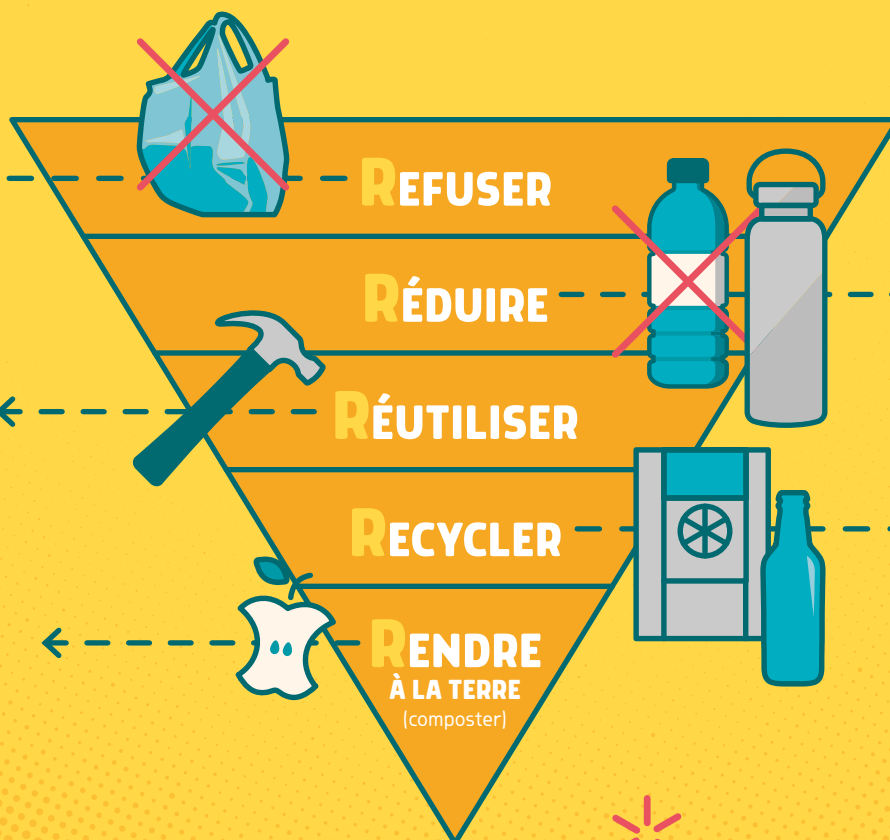
RECYCLER

**RENDRE
À LA TERRE**
(composter)

- ▶ Composter la matière organique

- ▶ N'acheter que les quantités nécessaires
- ▶ Éviter le gaspillage (suremballage, nourriture...)

- ▶ Recycler les objets et matières valorisables





UN ENGAGEMENT DE 5 MOIS



VOTRE MISSION

SI VOUS L'ACCEPTEZ, SERA LA SUIVANTE :

- ▶ **Effectuer régulièrement les pesées** et fournir les relevés au Syvedac ;
- ▶ Mettre en pratique **des gestes de réduction des déchets** choisis dans la liste proposée ;
- ▶ **Participer aux ateliers gratuits** qui vous seront proposés au cours de l'opération, afin de vous aider à mettre en place les gestes choisis.

PSSST

Les déchets à peser se limitent **aux ordures ménagères** (tout ce qui est jeté dans la poubelle grise), **aux emballages et papiers** (poubelle jaune) et **aux emballages en verre** (colonnes d'apport).



NOTRE RÔLE

Tout au long de l'opération, le Syvedac vous accompagnera dans vos **démarches** en vous proposant des outils, des temps d'échanges entre participants, des ateliers ludiques et pratiques, des visites de terrain...

LES ATELIERS ET ANIMATIONS PRÉVUS

(Ils peuvent être sujets à modification) :

- ▶ **Visites** : Unité de Valorisation Énergétique des déchets, centre de tri
- ▶ **Animations autour du jardin** : compostage, Jardin au naturel
- ▶ **Ateliers d'échange autour des produits d'hygiène lavables** : couches lavables, alternatives aux protections féminines traditionnelles
- ▶ **Ateliers manuels** : couture, fabrication de produits ménagers / fabrication de produits cosmétiques, upcycling d'un meuble...
- ▶ **Pique-nique zéro déchet** pour clôturer l'opération.

À LA FIN DE CETTE OPÉRATION, VOUS SEREZ PROBABLEMENT DEVENUS DES AMBASSADEURS DE LA DÉMARCHE ZÉRO DÉCHET, ET NOUS ESPÉRONS QUE VOUS SENSIBILISEREZ À VOTRE TOUR VOS FAMILLES, AMIS, VOISINS ET COLLÈGUES !

LE DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION

L'OPÉRATION DÉBUTERA DÉBUT FÉVRIER ET SE TERMINERA FIN JUIN 2021.

ELLE SE DÉROULERA EN 2 PHASES :



1^{ER} MOIS JE NE CHANGE PAS MES HABITUDES !

C'est la phase de pesée : je pèse mes déchets et j'inscris les données sur une fiche. Les données serviront de base de comparaison **pour mesurer l'impact (à la baisse) des éco-gestes sur ma production de déchets.**

4 MOIS SUIVANTS JE METS EN PRATIQUE MES ÉCO-GESTES !

Chaque mois, je choisis de faire de nouveaux éco-gestes, parmi ceux proposés par le Syvedac : de 1 à 3 en fonction de la difficulté des gestes choisis !
Chacun à son rythme : au final, chaque foyer témoin appliquera de 4 à 12 éco-gestes de son choix ! **Attention** : durant ces 4 mois, chaque foyer continue à peser ses déchets et renseigne la fiche associée à ses nouveaux gestes.

PSSST

Les éco-gestes proposés par le Syvedac ne nécessitent aucun investissement financier.

Au bout des 5 mois, toutes les données seront analysées par le Syvedac, qui fera le bilan de l'opération. Les résultats seront restitués lors de l'événement « Changez d'R » qui aura lieu le samedi 12 juin 2021 à la Grande Halle de Colombelles. Les foyers qui le souhaitent pourront partager leur expérience à cette occasion.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

TOUS LES FOYERS DU TERRITOIRE DU SYVEDAC !

Étudiant, retraité, famille, habitant en appartement ou en maison avec ou sans jardin...

Attention : le nombre de places est limité à 50 !

**50
PLACES**

COMMENT S'INSCRIRE ?

Il vous suffit de remplir le formulaire **AVANT LE 20 JANVIER.**

Les foyers témoins retenus seront invités à participer à une réunion de démarrage le

MERCREDI 27 JANVIER 2021 à 18h (Caen), pour un lancement de l'opération le 1^{er} février 2021.

Cette réunion se déroulera dans un lieu permettant le respect des gestes barrières.

CLIQUEZ ICI

PLUS D'INFOS

m.lehoux@syvedac.org
02 14 37 28 77